

en y trouvant leur profit, à aussi bon marché que partout ailleurs dans le monde.

Connaissant bien notre pays, comprenant ses ennuis, sachant que notre richesse nationale vient de l'agriculture, surtout de la production des céréales, je ne serai satisfait que le jour où mes efforts et ceux de mes collègues auront pour résultat de permettre aux travailleurs du sol de retirer de leurs labeurs au moins autant de profit que ceux qui risquent leurs capitaux ailleurs; et si je puis y être pour quelque chose, je veux qu'ils retirent même davantage.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (chef de l'opposition): Mon honorable ami voudra-t-il nous dire qui sera premier ministre intérimaire en son absence et aussi quels sont ceux qui rempliront les fonctions de ministre des Finances, de ministre du Commerce, de ministre de la Justice et de solliciteur général?

L'hon. M. BENNETT: Le conseiller privé senior du cabinet, sir George H. Perley fera fonction de premier ministre; le ministre des Chemins de fer et des Canaux, l'honorable R. J. Manion fera fonction de ministre du Commerce; l'honorable W. A. Gordon, ministre de l'Immigration et de la Colonisation fera fonction de ministre de la Justice; l'honorable E. B. Ryckman, ministre du Revenu national fera fonction de ministre des Finances. Les fonctions du solliciteur général seront remplies par des fonctionnaires de ce département, car je crois que la coutume n'exige pas la nomination d'un intérimaire dans ce cas.

Le très hon. MACKENZIE KING: Monsieur l'Orateur, comme mon honorable ami et ses collègues sont sur le point de partir pour la conférence impériale, je tiens à exprimer, au nom de l'opposition, les meilleurs souhaits pour que la participation à la conférence ait de bons résultats pour le Canada comme pour l'empire. Mon honorable ami vient de signaler la distinction à faire entre les fins qui nous sont communes et les moyens d'exécution. Quelque grande divergence qu'il puisse exister entre nous quant aux méthodes qu'il entend adopter, croyons-nous savoir, dans les affaires d'importance impériale et internationale, nous sommes tout à fait d'accord sur le but qu'il poursuit, lui et ses collègues: le dévouement aux intérêts du Canada. Je dirai à mon honorable ami en toute sincérité que nous comprenons les grands fardeaux ainsi que les lourdes responsabilités qui sont tombés sur ses épaules. Ceux d'entre nous qui ont assisté aux conférences antérieures savent combien les responsabilités et les travaux d'une conférence impériale alourdissent la tâche habituelle,

mais j'espère qu'il aura la santé et la force de remplir ces obligations et qu'il reviendra de la conférence l'esprit reposé par les occasions d'échanges d'idées que fournissent ces réunions et sera en mesure, dis-je, d'annoncer au Parlement, à la prochaine session, que les intérêts du Canada et de l'empire auront fait un grand pas par suite de la participation du Canada à la conférence.

M. ROBERT GARDINER (Acadia): Je profite de l'occasion pour appuyer les remarques du très honorable chef de l'opposition. Notre groupe espère que le succès couronnera la mission du premier ministre et de ses collègues à la conférence. Maintenant que la Chambre a adopté cette loi contentieuse, nos collègues et le peuple canadien souhaitent bon succès au premier ministre et à ses collègues, j'en suis sûr.

L'hon. M. BENNETT: J'ai peut-être anticipé ce matin sur les commentaires qui s'imposent maintenant. En toute sincérité, néanmoins, j'exprime au très honorable chef de l'opposition et au député d'Acadia (M. Gardiner) ma très grande reconnaissance pour leurs vœux. Je ne suis pas homme à mésestimer jamais les responsabilités et les travaux qu'entraîne le voyage mentionné. J'envie, certes, la plus grande expérience et la connaissance plus approfondie du fonctionnement de ces conférences que mes amis possèdent. Néanmoins, nous servirons de notre mieux les intérêts de notre pays. J'assure la Chambre que, dans la mesure de nos moyens, nous nous efforcerons d'interpréter le génie national, les espoirs, les aspirations et les ambitions du peuple canadien auprès de ceux avec qui nous serons en relations. Nos prédécesseurs ont eu ce souci, j'en suis sûr, et nos successeurs l'auront à leur tour. Je suis fort sensible aux généreuses paroles du très honorable chef de l'opposition. J'exprime la pensée de plusieurs, j'en suis sûr, en disant qu'après une défaite, rien n'est aussi triste qu'une victoire. A mon avis, la chose la plus triste, c'est une victoire. Il y a des espoirs déçus, des changements de situation, d'autres façons de voir les choses et j'ai cherché, à ma manière, à envisager plusieurs de ces questions en me plaçant au point de vue d'autrui. J'apprécie comme il le faut l'attitude généreuse de mon très honorable ami au sujet de ces problèmes et je tiens à lui exprimer combien je lui en sais gré. Je le remercie de ses généreux souhaits exprimés en son nom et en celui de son parti et j'espère que nous pourrons, selon nos faibles moyens, réaliser leurs espoirs et leur attente et faire honneur au pays pour le plus grand avantage de nos compatriotes.